



Prévisions agricoles jusqu'en 2029

Répercussions des pénuries de main d'œuvre sur l'avenir de l'agriculture à Terre-Neuve-et-Labrador

La main-d'œuvre agricole* de Terre-Neuve-et-Labrador est la plus petite et l'une des plus équilibrées de toutes les provinces. Toutefois, le secteur peut s'attendre à voir son excédent de travailleurs disponibles accuser un déficit au cours des dix prochaines années.

Aperçu à l'échelle provinciale

Avec environ 2 000 travailleurs en 2017, soit 1 % de la main-d'œuvre agricole du Canada, la province de Terre-Neuve-et-Labrador était le plus petit employeur du secteur agricole.

La main-d'œuvre agricole de la province est répartie presque également entre les quatre principales industries, de 175 à 325 travailleurs étant employés dans chacune d'elles. Terre-Neuve-et-Labrador ne représente pas

une part importante de l'emploi canadien dans l'industrie agricole, bien que l'industrie provinciale de l'aquaculture constitue une part supérieure à la moyenne de l'industrie nationale.

L'industrie agricole de la province présente une très faible dépendance à l'égard des travailleurs étrangers : seuls 2 % de la main-d'œuvre de la province sont constitués de travailleurs étrangers, et environ la moitié de ces derniers sont employés dans l'industrie des fruits de champs et légumes.

En 2017, bien que la province ait compté un léger excédent de travailleurs agricoles, environ 70 emplois n'ont pas été pourvus, ce qui a coûté à l'industrie des pertes de ventes de 4,3 millions de dollars.

* Dans les données tirées de l'information sur le marché du travail, le secteur agricole canadien est divisé en 11 domaines de production : 1) apiculture; 2) aquaculture; 3) bœuf; 4) produits laitiers; 5) fruits de champs et légumes; 6) céréales et oléagineux; 7) culture en serre et en pépinière et floriculture; 8) volaille et œufs; 9) mouton et chèvre; 10) porcs; 11) fruits de verger et vigne.

En 2017, l'industrie agricole de Terre-Neuve-et-Labrador employait 2 035 personnes.

71 postes n'étaient pas pourvus, ce qui a coûté **quatre millions de dollars** à l'industrie, soit **3,1 %** des ventes.

D'ici 2029, il y aura **250 postes** à pourvoir de plus que le nombre de travailleurs canadiens disponibles dans la province.

D'ici 2029, la stabilité des perspectives de production et les progrès technologiques dans les industries laitières ainsi que de la volaille et des œufs entraîneront une baisse de la demande de main-d'œuvre. Toutefois, l'offre de travailleurs disponibles devrait diminuer plus rapidement, ce qui fera baisser l'excédent actuel de main-d'œuvre au cours des dix prochaines années. Par conséquent, le secteur agricole de la province éprouvera d'importantes difficultés à pourvoir certains postes, en particulier ceux exigeant des travailleurs compétents et dotés d'une expérience particulière.



Prévisions du secteur

Même si la demande de main-d'œuvre baisse à Terre-Neuve-et-Labrador, le bassin de travailleurs canadiens diminuera à un rythme encore plus rapide, ce qui accroîtra la pénurie de main-d'œuvre dans plusieurs industries.

La croissance stable de la production des deux principaux employeurs agricoles de la province, associée à l'augmentation de la productivité, réduira le nombre de travailleurs agricoles nécessaires pour atteindre les niveaux de production. Par conséquent, la demande de travailleurs agricoles dans la province devrait diminuer de 1,5 % par an entre 2017 et 2029, soit la baisse la plus marquée de toutes les provinces.

Le secteur aura besoin de moins de travailleurs au cours des prochaines années, et le nombre de travailleurs canadiens dans le secteur agricole de la province diminuera également. De façon générale, l'offre de main-d'œuvre canadienne de la province diminuera en moyenne de 3,1 % par an, soit plus du double de la moyenne nationale pour le secteur agricole.

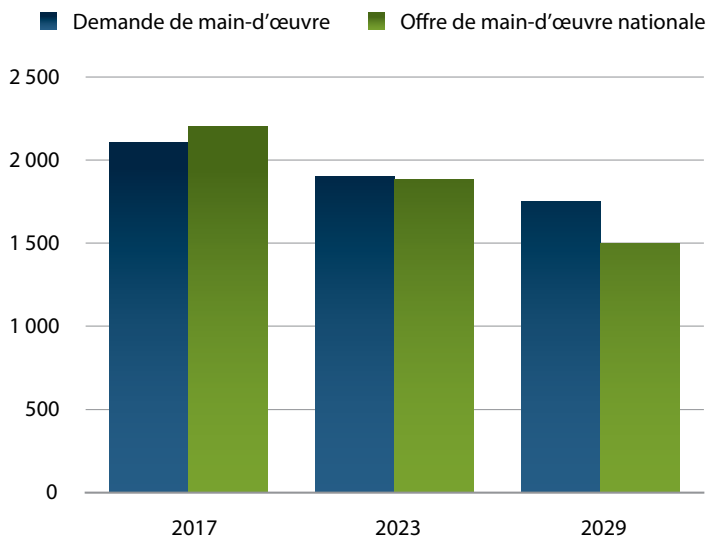
Comme l'offre de main-d'œuvre agricole diminue plus rapidement que la demande de main-d'œuvre, la province devrait s'attendre à ce que ses besoins en main-d'œuvre dépassent l'offre intérieure dès 2023. D'ici 2029, la pénurie de main-d'œuvre de la province représentera 14 % de la demande de main-d'œuvre totale.

L'industrie de la culture en serre et en pépinière et de la floriculture devrait être la plus durement touchée par la pénurie de main-d'œuvre, avec 60 emplois risquant de demeurer vacants.

D'un point de vue professionnel, l'industrie agricole de Terre-Neuve-et-Labrador aura le plus de difficultés à pourvoir les postes de gestionnaire agricole, lesquels comprennent les propriétaires exploitants et les gestionnaires embauchés, ainsi que les postes d'ouvrier agricole polyvalent. De fait, d'ici 2029, 110 postes de gestionnaire agricole et 90 postes d'ouvrier agricole polyvalent pourraient ne pas être pourvus par le bassin de main-d'œuvre canadienne disponible.



L'excédent de main-d'œuvre accusera un déficit dans le secteur agricole de Terre-Neuve-et-Labrador



Selon notre enquête réalisée en 2018 auprès des employeurs agricoles de la province :

- **32 %** ont été incapables de trouver suffisamment d'employés;
- **44 %** des employeurs ayant connu une pénurie de main-d'œuvre ont subi des pertes de ventes attribuables à cette pénurie;
- **29 %** ont déclaré n'avoir reçu aucune candidature de travailleurs canadiens en réponse à leurs offres d'emploi.

Relever le défi

Même si elle fait partie des quelques provinces à avoir connu récemment un excédent de main-d'œuvre, Terre-Neuve-et-Labrador connaîtra des problèmes de main-d'œuvre au cours des prochaines années. La main-d'œuvre agricole de Terre-Neuve-et-Labrador est l'une des plus équilibrées de toutes les provinces. En outre, puisque ses ventes par travailleur agricole sont



les plus faibles au Canada, cette province est moins touchée financièrement par chaque poste non pourvu.

Cependant, comme l'offre de main-d'œuvre agricole diminue plus rapidement que la demande de main-d'œuvre, la province devrait s'attendre à ce que ses besoins en main-d'œuvre dépassent l'offre intérieure dès 2023. D'ici 2029, la pénurie de main-d'œuvre de la province représentera 14 % de la demande de main-d'œuvre totale. Étant donné que le secteur a été incapable de pourvoir 70 postes, malgré un excédent actuel de main-d'œuvre, la diminution rapide de l'offre de travailleurs pourrait bien engendrer un plus grand nombre de postes non pourvus à l'avenir.

Pour résoudre ses problèmes de main-d'œuvre, la province devra surmonter un certain nombre de difficultés majeures :

- Son taux de roulement volontaire de 23 % se situe au deuxième rang au pays et est nettement supérieur à la moyenne nationale, qui s'élève à 10 %.
- La difficulté de maintenir en poste les travailleurs constituait aussi un problème pour les employeurs agricoles, comme le démontre le taux de roulement involontaire élevé.
- Les employeurs agricoles de la province étaient beaucoup plus susceptibles de citer la perception de faibles salaires dans le secteur comme étant un obstacle au recrutement.



- Les employeurs agricoles de cette province étaient plus susceptibles de signaler un manque de travailleurs ayant suffisamment d'expérience.

Toutefois, l'industrie agricole de la province possède aussi des points forts dont elle pourrait tirer parti :

- Une communication efficace et ciblée des avantages du travail agricole pourrait permettre d'attirer davantage de jeunes travailleurs.
- Le secteur pourrait recourir à des programmes de formation, au mentorat et à des stages pour accroître les compétences de la main-d'œuvre.

- Toute solution permettant d'atténuer la nature physique du travail agricole pourrait rendre les emplois dans ce secteur plus intéressants par rapport à d'autres industries.

Au cours de la période de prévision, Terre-Neuve-et-Labrador devra trouver des moyens de renforcer son bassin de main-d'œuvre afin d'éviter des pertes financières et d'atteindre son potentiel de croissance.

Pour lire le rapport sur la question, ou accéder à d'autres fiches de renseignements et rapports nationaux, provinciaux et propres aux produits, visitez le site à l'adresse suivante : www.AgriLMI.ca.

À propos de cette fiche de renseignements

Les données fournies dans cette fiche de renseignements sont tirées d'une mise à jour de l'étude relative à l'information sur le marché du travail (IMT) que le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) a menée de 2014 à 2016. Les renseignements ont été recueillis de la façon suivante : modélisation de la demande et de l'offre de main-d'œuvre selon la province, le produit de base et la profession; enquête auprès de plus de 1 700 intervenants du secteur; validation des résultats à l'aide de webinaires ainsi que d'une présentation du groupe consultatif.

L'étude a été entreprise par le CCRHA, un organisme sans but lucratif national qui s'emploie à résoudre les problèmes liés aux ressources humaines auxquels sont confrontés les entreprises agricoles de tout le Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le CCRHA et ses produits et services destinés au secteur agricole canadien, veuillez visiter le site à l'adresse suivante : www.cahrc-ccrha.ca/fr.

Références photographiques : Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture, Lydia Schouten.

